

Bulletin Municipal N°2 - Février 2016



La Forêt-sur-Sèvre
l'énergie commune

et ses communes déléguées Montigny, La Ronde, Saint Marsault

SOMMAIRE

> ÉDITO DU MAIRE	P.2
> ÉQUIPE MUNICIPALE	P.3 À 4
> SERVICES MUNICIPAUX	P.5
> INFOS PRATIQUES DE LA COMMUNE	P.6
> COMMISSION « FINANCES »	P.7
> COMMISSION « ENTRETIEN ET RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL »	P.8
> COMMISSION « CADRE DE VIE – DÉVELOPPEMENT DURABLE – ENVIRONNEMENT »	P.9 À 10
> COMMISSION « AFFAIRES SCOLAIRES »	P.11 À 12
> COMMISSION « COMMUNICATION – VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL »	P.13 À 14
> COMMISSION « AFFAIRES SOCIALES »	P.15 À 16
> COMMISSION « VIE LOCALE, VIE ASSOCIATIVE »	P.17 À 18
> PAROLE AUX ASSOCIATIONS	P.19 À 20
> AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS	P.21
> ANNUAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS	P.22
> ANNUAIRE ÉCONOMIQUE, MÉDICAL ET PARAMÉDICAL DE LA COMMUNE	P.23
> CONCOURS « MON BÔ SAPIN »	P.24
> L'ANNÉE 2015 EN IMAGES	P.25 À 26
> En 2016... ..	P.27

Direction de la publication : Thierry Marolleau

Coordination : membre de la commission « Communication »

Crédits photographiques :

Mairie de La Forêt sur Sèvre / Association Familles Rurales de La Forêt / Christian Van de Wiele / Claude Denis / Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais / Cabinet Architectes Associés

ÉTAT-CIVIL 2015

Naissances

5 janvier	BREC Lola	Saint Marsault
3 avril	BOTON Baptiste	Montigny
5 avril	ROUGER Luna	La Forêt sur Sèvre
20 avril	MERLET Tess	La Forêt sur Sèvre
8 mai	GENAND Charlotte	Montigny
16 juin	COUTURIER Clément et Gaël	La Ronde
4 août	ARNAUD Laurène	Saint Marsault
10 août	AUBINEAU Evan	La Ronde
19 août	TRAVER Titia	La Forêt sur Sèvre
11 septembre	BERTRAND Malo	Saint Marsault
15 octobre	GIRARDEAU Lana	La Forêt sur Sèvre
30 octobre	AUVRAY Sacha	La Ronde
20 novembre	ABELARD Louna	La Ronde
21 novembre	OBJOIS-GURTNER Swan	La Forêt sur Sèvre
4 décembre	ROUGER Emeline et Léna	Montigny
17 décembre	VERDON Alice	La Ronde

Mariages

16 mai	ROUBERTY Cyrille et MARTINEAU Elga La Ronde
6 juin	MESNARD Steven et RICHARD Justine Saint Marsault
4 juillet	CRESEVILLE Arnaud et ABELARD Evelyne La Ronde
29 août	GAUGUET Alexis et GANDRILLON Coralie Saint Marsault
5 septembre	CLOCHARD Robert et GUINFOLLEAU Maud Montigny
19 septembre	RICHARD Alexis et LE GARLANTÉZEC Léa Montigny

Décès

12 janvier	VERGNAUD Bernard	Saint Marsault
3 février	PICARD Roland	Saint Marsault
17 février	RACAUD Marcel	Saint Marsault
23 février	TALBOT Gilbert	La Forêt sur Sèvre
13 mars	POINT Robert	La Ronde
4 avril	GRIMAUD Camille	Saint Marsault
2 mai	BOIZUMAULT Yvette	La Forêt sur Sèvre
12 mai	BAILLY Eric	Saint Marsault
15 mai	GEAY Monique	La Forêt sur Sèvre
3 juin	BOUTET Madeleine	Montigny
27 juin	RENOUX Michel	La Forêt sur Sèvre
3 juillet	VALLETTE Gonzague	La Forêt sur Sèvre
11 juillet	GONNORD Edith	La Ronde
6 septembre	LOBO Olimpia	Montigny
22 septembre	LOUETTE Nelly	La Forêt sur Sèvre
16 novembre	AYRAULT Robert	La Forêt sur Sèvre

ÉDITO DU MAIRE



Deux années déjà que mes adjoints et conseillers s'investissent et prennent à cœur leurs missions. Je tiens à souligner leur implication et les remercie de pouvoir compter sur eux, notamment dans le contexte difficile qu'est le nôtre puisqu'il est demandé aux

communes de faire plus mais avec moins de moyens.

La maîtrise budgétaire est une des préoccupations prioritaires dans le contexte actuel. Nous avons travaillé et poursuivons notre travail sur la réduction de nos dépenses sans toutefois que ce soit au détriment de services de qualité pour les habitants de notre commune. Ce travail est passé par une renégociation de nos contrats d'emprunts, de nos contrats de maintenance, par une diminution de nos charges de personnel avec une réorganisation en profondeur de nos services et une recherche constante de l'efficacité dans l'action de nos services. Nos marges financières sont étroites, chacun de nous doit bien mesurer que notre choix de ne pas augmenter les impôts et de maintenir l'équilibre financier tout en conservant des marges pour l'investissement nous impose une rigueur qui nous interdit le moindre écart. Ces contraintes ne doivent pas s'opposer à l'amélioration du service rendu à notre population. Une gestion rigoureuse doit nous permettre de mettre en place les projets qui sont les nôtres.

Nous sommes heureux de constater que les effectifs scolaires sont en augmentation sur nos écoles et il est vrai que les enfants représentent une vraie richesse pour le territoire. C'est fort de cette conviction que nous travaillons au projet de réhabilitation et d'agrandissement de l'école primaire des Quatre Saisons en lien étroit avec la commission « entretien et rénovation du patrimoine communal ».

Nous l'avons indiqué dans nos projets de mandat, la réfection des voiries est une de nos priorités et chaque année nous y consacrons un investissement important. En 2014 c'était près de 175.000 € investis, en 2015 ce sont 100.000 € investis. Nous poursuivons ce programme en 2016.

Nous travaillons à une gestion plus dynamique du patrimoine bâti de la commune : des locaux anciens étaient inoccupés faute de réhabilitation et de réaménagements. Par conséquent la

commune a choisi de réduire le nombre de biens et de m² dont elle est propriétaire en identifiant des biens susceptibles d'être cédés et en concentrant ses efforts sur la maintenance et la mise en conformité des bâtiments existants. Une attention particulière est portée à la réduction des coûts de fonctionnement.

L'année 2015, ce sont près de 11.000 € qui ont été versés aux associations. Nous avons la chance sur notre commune de bénéficier de la présence d'associations diverses et variées : de la pratique du sport (gym, danse, tennis de table, tennis, basket, foot...) à la chasse, en passant par les loisirs à l'animation du territoire, en n'oubliant pas les associations nous rappelant à notre devoir de mémoire. Les associations occupent une place importante dans nos projets de mandat et c'est dans ce sens que nous les subventionnons et mettons à leur disposition les quatre salles des fêtes de façon à favoriser leurs échanges.

2016 sera une année marquée par une nouvelle organisation territoriale qui impactera nos actions : nous faisons désormais partie de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Une région de 5,8 millions d'habitants dans laquelle la population des Deux-Sèvres ne représente que 6,4 %. La loi Notre introduit également des modifications dans les compétences des différents échelons territoriaux.

Nous continuerons à œuvrer ensemble, élus et agents municipaux, pour que la commune poursuive son développement, qu'elle puisse accueillir de nouveaux habitants. En 2016 nous renforcerons ainsi le cap de la qualité des prestations rendues à la population. Être engagé dans cette dynamique c'est aussi la capacité de s'adapter aux évolutions proposées. Un proverbe chinois me semble particulièrement approprié à cet état d'esprit : « quand le vent du changement se lève, certains construisent des murs, d'autres des moulins à vent. » Et c'est bien dans cette dynamique que nous souhaitons nous inscrire. Avec l'équipe municipale je vous invite à regarder vers l'avenir de manière résolue, guidés par notre projet communal qui vise à faire de la commune de La Forêt sur Sèvre, une commune singulière, exemplaire, solidaire, en somme une commune active.

Thierry MAROLLEAU

Maire de La Forêt sur Sèvre

Vice-Président de la Communauté

d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Conseiller départemental du canton de Cerizay



Thierry MAROLLEAU
Maire
Conseiller communautaire

Le bureau municipal, composé du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux délégués, se réunit chaque lundi.

Le conseil municipal, composé de 19 élus, se réunit une fois par mois. Les séances sont publiques.

Vous pouvez y assister en tant qu'habitant de la commune.

Le compte-rendu des séances est affiché dans les Mairies et est en ligne sur notre site internet. Il récapitule les délibérations adoptées.

ÉQUIPE MUNICIPALE

Le bureau municipal



Caroline BAUDOUIN
1^{ère} adjointe
« Communication - Valorisation du patrimoine culturel »
Conseillère communautaire



Guy BRÉMAUD
2^{ème} adjoint
« Services techniques »
Maire-délégué de Saint Marsault



Nathalie SOULARD
3^{ème} adjointe
« Affaires sociales »



Serge CHAREILLE
4^{ème} adjoint
« Entretien et rénovation du patrimoine communal »
Maire-délégué de Montigny



Yvon ABELARD
5^{ème} adjoint
« Cadre de vie, Environnement, Développement durable »
Maire-délégué de La Ronde



Nathanaël de FOMBELLE
Conseiller municipal délégué
« Affaires scolaires »



Daniel MOREAU
Conseiller municipal délégué
« Vie locale, vie associative »

Les conseillers municipaux



Éliane AUBINEAU
Conseillère municipale



Charly CORNUAU
Conseiller municipal



Delphine COURILAUD
Conseillère municipale



Laetitia DAUGE
Conseillère municipale



Jimmy DUFLOS
Conseiller municipal



Jean-Jacques ENOND
Conseiller municipal



Maryse NOURISSON
Conseillère municipale



Bernadette VALLETTE
Conseillère municipale



Jean-Noël BODIN
Conseiller municipal



Bruno BONNET
Conseiller municipal



Carole MAZET
Conseillère municipale

PERMANENCES DES ÉLUS

• **Thierry Marolleau, Caroline Baudouin et Nathalie Soulard**
reçoivent sur rendez-vous auprès de la Mairie. Tél. 05.49.80.86.42

- **Serge Chareille :** présent à la Mairie annexe de Montigny - lundi et jeudi de 15h00 à 18h00.
- **Yvon Abelard :** présent à la Mairie annexe de La Ronde - lundi et jeudi de 10h45 à 13h00.
- **Guy Brémaud :** présent à la Mairie annexe de Saint Marsault - lundi et jeudi de 15h00 à 17h00.

En dehors de ces créneaux, Serge Chareille, Yvon Abelard et Guy Brémaud, Adjoint, reçoivent sur rendez-vous auprès de la Mairie. Tél. 05.49.80.86.42

• **Bon à savoir**
Vos élus disposent d'une adresse mail.
Pour les contacter
prenom.nom@laforetsursevre.com

REPRÉSENTATIONS à l'Agglo 2B

- **Thierry Marolleau :** Conseiller communautaire
11^{ème} Vice-Président en charge des services techniques et de la mutualisation
Membre de la commission « Affaires économiques et foncières »
- **Caroline Baudouin :** Conseillère communautaire
Membre de la commission « Culture »
Membre de la commission « Tourisme »
Membre du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme
- **Guy Brémaud :** Membre de la commission « Aménagement du territoire et urbanisme »
- **Nathalie Soulard :** Membre de la commission « Politique de la ville - Jeunesse »
- **Serge Chareille :** Membre de la commission « Assainissement »
- **Yvon Abelard :** Membre de la commission « Développement durable »
- **Nathanaël de Fombelle :** Membre de la commission « Enfance - Petite enfance »

DÉSIGNATIONS

- **SIEDS :** Titulaire : Daniel Moreau / Suppléant : Guy Brémaud
- **SVL :** Titulaire : Daniel Moreau / Suppléant : Yvon Abelard
- **CNAS :** Guy Brémaud

• Correspondant défense - Nathalie Soulard

L'élu « Correspondant défense » a pour mission d'informer les habitants aux questions de défense et au parcours de citoyenneté (enseignement de défense, recensement des jeunes, journée défense et citoyenne). Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du Département et de la Région.

En 2015 :

- Le 8 mai, remise du nouveau drapeau à la section UNC-AFN de Saint Marsault. Pour la première fois, les quatre sections UNC-AFN de la commune se sont regroupées pour une cérémonie commune, devant le même monument aux morts, à Saint Marsault.
- Le 11 novembre, les enfants des écoles et leurs parents étaient invités à participer aux cérémonies commémoratives devant chaque monument aux morts.

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr vérifiez ensuite que le recensement est géré dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : grille d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « Parents-Citoyenneté », cliquez sur « Recensement, JDC et service national », ou dans la zone « Rechercher » tapez « recensement ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ « MA JDC SUR MOBILE » EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV.FR



Amélie DAUGER
Directrice Générale
des Services

SERVICES MUNICIPAUX

Services Administratifs



Ghislaine BAUDOUIN



Ginette MERCERON



Catherine VERDON

En 2015, la commune a recruté deux agents pour une durée d'un an :

- Isabelle Moinet, services administratifs, 17h30 par semaine, depuis le 1^{er} juillet.

- Marie-Christine Coutant, TAP, 2h par semaine, depuis le 1^{er} septembre.

La commune compte 23 agents, oeuvrant dans les Services Administratifs, Techniques, Scolaires et Entretien des locaux.

Services Techniques



Cédric LOIZEAU
« Espaces verts »



Aurélien LAPLACE
« Espaces verts »



Maxime de
MAGALHAES
« Espaces verts »



Pascal APPARAILLY
« Bâtiments, voirie »



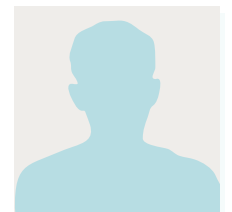
Flavien BLENEAU
« Bâtiments, voirie »



Yvon BONNIN
« Bâtiments, voirie »



Jean-Pierre BROSSET
« Bâtiments, voirie »



Alain CHAUVIÈRE*
« Bâtiments, voirie »

Services Scolaires, Entretien des locaux



Agnès CHAUVIÈRE
école publique maternelle,
restauration scolaire,
navette de bus, TAP



Sabine DURET
restauration scolaire, navette de bus,
entretien des locaux



Isabelle DUVIN
restauration scolaire,
entretien des locaux, TAP



Michelle FAUCON
restauration scolaire



Donna FAULKNER
restauration scolaire, entretien
des locaux, TAP



Véronique FUZEAU
école publique maternelle,
restauration scolaire, navette de
bus, TAP



Chantal GRÉGOIRE*
entretien des locaux



Barbara LECLÈRE
école publique maternelle,
restauration scolaire



Janine MICHOT
restauration scolaire, navette de bus,
entretien des locaux



Marie-Françoise MILCENT
restauration scolaire, navette de bus,
entretien des locaux, TAP



Nelly VRIGNAULT
restauration scolaire
navette de bus

*Absent(e) pour la photo

Claudine BAUDOUIN, travaillant à la cantine de Montigny, a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} juillet 2015. Nous la remercions vivement pour son professionnalisme et sa disponibilité.

INFOS PRATIQUES de la commune



Trait d'Union

Depuis le 1^{er} octobre 2012, le **Multi-Accueil Pom' d'Happy** accueille une douzaine d'enfants en moyenne par jour (sur une capacité de 15 places), âgés de 10 semaines à 2 ans révolus (les enfants pouvant être accueillis jusqu'à 4 ans). Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, le Multi-Accueil a pour objectif de favoriser le bien-être et le développement des enfants qui lui sont confiés. Cette structure permet de répondre au mieux aux besoins des familles, 3 modes d'accueils sont proposés :

- l'accueil régulier (crèche)
- l'accueil occasionnel (halte-garderie)
- et enfin l'accueil d'urgence

Les professionnelles du Multi-Accueil Pom' d'Happy participent à l'accueil et à l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

L'équipe se compose d'une Directrice Educatrice de Jeunes Enfants, d'une Educatrice de Jeunes Enfants, d'une Auxiliaire de Puériculture et de 3 agents spécialisés Petite Enfance.

Tél. 05.49.72.97.44 - enfance@laforetsursevre.com

L'accueil Périscolaire et de Loisirs «**La Cabane Magique**», accueille une vingtaine d'enfants au quotidien avant et après l'école (7h/8h45 et 16h30/18h45), les mercredis après-midi et au cours de toutes les périodes de vacances scolaires (à la journée et à la demi-journée).

L'équipe composée de 3 directrices BAFD et d'une animatrice BAFA, propose des activités ludiques et créatives aux enfants âgés de 2 ans et demi à 12 ans révolus.

L'Accueil Périscolaire est également proposé en multi-sites sur les communes de Saint Marsault (lundi, mardi, mercredi matin : 7h15-8h45 et 16h45-18h45) et La Ronde (jeudi et vendredi, mêmes horaires).

L'équipe est également mise à disposition de la commune pour encadrer les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur les quatre territoires.

Tél. 05.49.72.49.38 - familleruralelaforet@orange.fr

Bon à savoir...

L'association Familles Rurales du Grand La Forêt, conduite par des bénévoles, gère « Trait d'Union », par délégation de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2B), qui détient la compétence « Enfance-Petite enfance ». L'association assure donc la fonction d'employeur et gère au quotidien le fonctionnement de la structure, garante des bonnes conditions d'accueil des familles et des enfants.

Présidente de l'association « Familles Rurales du Grand La Forêt » :
Nathalie Brachet-Coutant



Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies

Mairie principale

> La Forêt sur Sèvre

3 place Georges Clemenceau

Tél. 05.49.80.86.42

mairie@laforetsursevre.com

lundi : 10h00-12h30

mardi, mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00

jeudi : 8h30-12h30

vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Mairies annexes

> Montigny

4 rue des lavandières

Tél. 05.49.80.52.56

montigny@laforetsursevre.com

lundi et jeudi : 15h00-18h00

> La Ronde

1 place de l'Eglise

Tél. 05.49.72.76.46

laronde@laforetsursevre.com

lundi et jeudi : 9h30-12h30

> Saint Marsault

12 rue de la Vendée

Tél. 05.49.80.87.51

saintmarsault@laforetsursevre.com

lundi et jeudi : 15h00-18h00

COMMISSION « Finances »

Animée par Thierry Marolleau

Membres : tous les conseillers municipaux

Budget 2015 de la commune

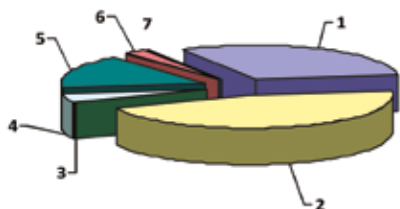
Le budget communal se décompose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette partie du budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement de la collectivité. On y trouve donc l'ensemble des dépenses liées à l'activité des services municipaux et aux missions (personnel, assurances, petit matériel, contrats de maintenance) ainsi que toutes les dépenses nécessaires à l'entretien des biens mobiliers et immobiliers de la commune.

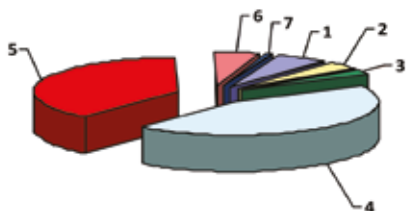
Ce budget municipal a été voté sans augmentation des taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 13,63%
- Taxe sur le foncier bâti : 17,59%
- Taxe sur le foncier non bâti : 58,04%



Dépenses

1- Charges à caractère général (eau, électricité, combustible, alimentation, fournitures, contrats de prestations de services, entretien, transports...)	426 689 €
2- Charges de personnel	611 560 €
3- Reversement impôts (dégrèvement jeunes agriculteurs) ..	804 €
4- Dotation aux amortissements	64 370 €
5- Autres charges de gestion (subventions allouées aux associations, écoles, Aquadel, CCAS, indemnités des élus...)	216 758 €
6- Charges financières (intérêts d'emprunts)	32 196 €
7- Charges exceptionnelles (subvention au budget annexe du lotissement du Maréchal Ferrant)	4 001 €
TOTAL	1 355 959 €

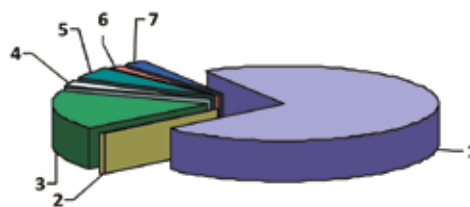


Recettes

1- Produits des services (cantine, locations, redevance d'occupation du domaine public...)	111 654 €
2- Remboursement sur rémunération du personnel	69 320 €
3- Travaux en régie	35 991 €
4- Impôts et taxes	849 540 €
5- Dotations et participations	737 016 €
6- Autres produits de gestion	94 860 €
7- Produits exceptionnels (remboursement des sinistres) ..	17 107 €
TOTAL	1 915 489 €
Excédent de fonctionnement	559 529 €

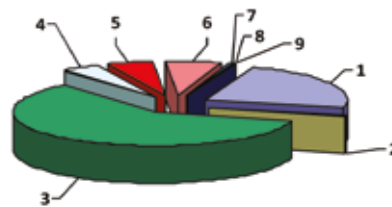
SECTION D'INVESTISSEMENT

La gestion de la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement. Avec les subventions obtenues sur les différents programmes d'investissement, et après avoir procédé au remboursement du capital emprunté, la commune peut investir dans du matériel et des biens d'équipements (lotissements, bâtiments, voirie,...).



Dépenses

1- Travaux d'équipement dont Matériel et mobilier	474 751 €
Bâtiments	42 147 €
Voirie	30 375 €
Aménagement sécurité rue S du Rivault	149 903 €
Trame Verte et Bleue	142 449 €
Effacements de réseaux	3 027 €
2- Travaux en régie	106 850 €
3- Remboursement d'emprunts	6 478 €
4- Reprise lots Vallée de l'ère	109 211 €
5- Moins value cession de biens	17 241 €
6- PLU	29 838 €
7- Autres (site internet, études...)	11 754 €
TOTAL	16 048 €
TOTAL	665 321 €



Recettes

1- Récupération TVA	129 259 €
2- Taxe d'aménagement	7 057 €
3- Excédent de fonctionnement 2014	330 623 €
4- Subventions	25 918 €
5- Opérations d'amortissement	28 777 €
6- Autres immobilisations	35 593 €
7- Emprunts	3 077 €
8- Récupération avances aux lotissements	19 527 €
9- Autres (dépôts de garantie, cautions)	668 €
TOTAL	580 497 €

Déficit d'investissement **84 824 €**
 (Rappelons que 2014 présentait un excédent d'investissement de 15 691 €)

COMMISSION « Entretien et rénovation du patrimoine communal »

Animée par **Serge Chareille**

Membres : Yvon Abelard, Eliane Aubineau, Guy Brémaud, Delphine Courillaud, Jimmy Duflos, Nathanaël de Fombelle, Thierry Marolleau, Bernadette Vallette.

Le patrimoine de la commune en quelques chiffres

- > 4 salles des fêtes
- > 1 salle omnisports
- > 14 locatifs
- > 2 écoles (RPI)
- > 1 mairie principale et 3 mairies annexes
- > 4 églises...

Un programme de travaux dans les locatifs

En 2015, la commune a choisi d'engager de travaux dans les locatifs vacants dans l'objectif de les rendre plus attractifs.

- > **Résidence de la Sèvre (LF)** : peinture dans le hall des 4 logements, peinture et tapisserie dans l'appartement n°1.
 - > **Rue du stade (LR)** : remplacement des fenêtres et des volets.
 - > **Rue de la Vendée (SM)** : peinture, pose de faïence dans la salle de bain.
- Pour un montant TTC de 12 850 € environ.

Mais aussi...

- > **École des Quatre Saisons (LF)** : remplacement de deux fenêtres, réaménagement de la bibliothèque en salle de classe (en raison de l'ouverture de la 3^{ème} classe en septembre 2015), changement du plancher du dortoir, pose de dalles de ciment devant l'école.
Pour un montant TTC de 6 000 € environ.
- > **Ateliers municipaux (LF)** : installation d'une alarme. Pour un montant TTC de 5 160 €.
- > **Église (SM)** : vitraux (SM), tableau électrique et éclairage LED (LF). Pour un montant TTC de 13 500 € environ.
- > **Salle des fêtes** : peinture et placo (MY), porte vandalisée (LR), horloge chauffage (LF). Pour un montant TTC de 3 200 € environ.
- > **Salle omnisports (LF)** : éclairage, relevage des paniers de basket. Pour un montant TTC de 7 000 € environ.

Des bâtiments en vente

En 2015, la commune a souhaité mettre en vente plusieurs bâtiments communaux.

- > **Presbytère (LF) Prix de vente** : 130 000 €
- > **Maison 37, rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF) :**
Prix de vente : 70 000 €
- > **Restaurant (LR) Prix de vente** : 100 000 €
- > **Maison 1, rue Abbé Chauvin (SM) :**
Vendue en 2015 au prix de 25 000 €



Accessibilité des bâtiments publics

Lors de la réunion du Conseil municipal du 21 septembre 2015, la Municipalité a validé son Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) sur une durée de 6 ans, pour un montant total HT de 108 000 € environ. Objectif : rendre accessible chaque bâtiment communal recevant du public (entrée, stationnement, portes, sanitaires, éclairage...).

Vous souhaitez faire construire une maison sur la commune ?

4 lotissements s'offrent à vous...

Renseignez-vous auprès de la Mairie au 05.49.80.86.42

> **L'Orée des Bois (La Forêt sur Sèvre)**

5 parcelles de 645 m² à 820 m².
Prix de vente : 19,50 € le m²

> **Maréchal Ferrant (Montigny)**

2 parcelles de 816 m² à 936 m².
Prix de vente : 17,50 € le m²

> **La Fleur du Levant (La Ronde)**

10 parcelles de 550 m² à 783 m².
Prix de vente : 17,50 € le m²

> **L'Aubépine (Saint Marsault)**

4 parcelles de 700 m² à 1 020 m².
Prix de vente : 17,50 € le m²

COMMISSION « Cadre de vie - Environnement - Développement durable »

Animée par Yvon Abelard

Membres : Guy Brémaud, Serge Chareille, Charly Cornuau, Jean-Jacques Enond, Daniel Moreau, Nathalie Soulard, Bernadette Vallette, Jean-Noël Bodin.



Rue Salliard du Rivault

Voirie

Des travaux rue Salliard du Rivault à Saint Marsault

La commune a souhaité revoir l'aménagement de la rue et offrir plus de sécurité aux enfants fréquentant l'école de la Farandole.

De juin à novembre, les travaux ont été confiés à l'entreprise Pelletier pour un montant de 111 588 € HT. La commune est soutenue à hauteur de 39 % par le Conseil départemental et l'Etat.

- > Réalisation des travaux d'aménagements de sécurité depuis le carrefour jusqu'à la sortie du bourg pour faire ralentir les véhicules.
- > Création d'un espace sécurisé près de l'école et d'un chemin piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite.
- > Réfection de la chaussée financée à hauteur de 80 % par le Conseil départemental.

En amont, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a lancé des travaux pour l'assainissement (mai-juin) et le SVL est intervenu pour l'eau potable (juin).

Enfouissement des réseaux

Lancés en 2014, les travaux rue de l'Anjobet (LR) et rue de l'église (LF) se sont terminés courant de l'année 2015. A noter : la commune a lancé un projet d'étude pour l'enfouissement des réseaux rue des lavandières (SM). A suivre...

Travaux d'entretien et de voirie

La commune a le souci d'entretenir la voirie rurale. En 2015, 100 000 € ont été inscrits au budget pour ces travaux d'entretien et de voirie.

- > Entretien monocouche (25 tonnes de PATA) pour un montant total de 15 000 €, sur toute la commune, réalisé par l'entreprise Charier TP Sud.
- > Entretien des fossés pour un montant total de 2 000 €, sur toute la commune, réalisé par les entreprises GAEC L'Emetière et SARL Berthelot.

L'entreprise Pelletier a réalisé les travaux de voirie pour un montant total de 83 000 € :

ENROBÉ

54 m2	Réserve incendie du Vivier (MY)
325 m2	Allée derrière l'église (MY)
4 800 m2	Route du chêne brûlé (SM)
212 m2	Impasse du pré moulin (SM)
75m2	Impasse des lutins (LR)

BI-COUCHE

420 m2	Chemin de la Chintre (LF)
3 000 m2	Chemin de la Tranchandière (LF)
988 m2	Puy Cantin (SM)
1 105 m2	Chemin de la Culasse (LF)

Dossier numérotation

La commune en partenariat avec la Poste, a mis en place une campagne d'amélioration de l'adressage et de numérotation des habitations dans les villages et dans certaines rues « doubles » de la commune (ex rue Ernest Pérochon, rue Saillard du Rivault...).

Objectif : faciliter le travail de la Poste, des livreurs, des services de secours... Ce travail de numérotation est achevé depuis le début de l'année 2015 : un peu plus de 500 numéros ont été créés.

Conseils à tous les habitants pour communiquer votre adresse :

Civilité / Nom / Prénom

Territoire Montigny, La Ronde ou Saint Marsault (facultatif)

Numéro / Rue ou lieu-dit

79380 LA FORET SUR SEVRE

Si vous contactez les services de secours (Pompiers, SAMU...), n'oubliez pas de préciser votre adresse complète (numéro, rue ou lieu-dit). Cela peut éviter des erreurs. En cas d'intervention, chaque minute est comptée.

Points d'apports volontaires « déchets »

2016 sera l'année du changement concernant la collecte des déchets sur la commune. La commission a transmis fin 2015, aux services « déchets » de l'Agglo2B, 25 propositions de lieux pour les Points d'Apports Volontaires (P.A.V.), répartis sur l'ensemble de la commune. A suivre...

COMMISSION « Cadre de vie - Environnement - Développement durable »

Environnement

Projet Trame Verte et Bleue

En 2014, la commune a acquis une parcelle de prairie humide à proximité du lotissement de l'Orée du Bois (LF). En mars 2015, la commune a répondu à un appel à projet lancé par la région : la Trame Verte et Bleue. Objectifs : intervenir en faveur de la biodiversité, favoriser l'amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie des habitants. La commune a inscrit 4 actions parmi 10 proposées par la région. Notre dossier a été validé en juillet...

- > **Action n°1** : animation en destination des enfants (dans le cadre des TAP...). Intervention de l'association EPI 79 depuis fin 2015 auprès de toutes les écoles de La Forêt sur Sèvre.
- > **Action n°2** : mise en valeur de l'espace près du lotissement l'Orée du Bois (création d'un sentier de randonnée, mise en place d'une signalétique...). Programmée au printemps 2016.
- > **Action n°3** : acquisition de matériel pour poursuivre les objectifs « zéro phyto ». Programmée au printemps 2016.
- > **Action n°4** : plantation d'une haie bocagère. 110 enfants des écoles de La Forêt sur Sèvre (Les Quatre Saisons et Saint Sauveur) ont planté une haie bocagère sur le sentier de l'Orée du Bois en décembre. Félicitations à nos petits planteurs ! A cette occasion, les enfants ont reçu un diplôme.

Budget actions n°1, 2 et 4 : 5 567 € HT subventionné à hauteur de 74 %.

Budget action n°3 : 12 000 € HT subventionné à hauteur de 8 %.



Aide aux plantations

Pour clôturer votre propriété, la commune peut financer la plantation de haies. Selon les conditions ci-dessous, des conseils techniques, des plants, et du paillage peuvent vous être fournis.

L'opération se déroule en 3 temps :

- Un rendez-vous sur le lieu de plantation, avec un agent des services techniques, pour les prises de mesures, les détails techniques, et le choix des espèces.
- La livraison des plants et du paillage.
- La vérification du respect des conditions une fois les plantations effectuées.

Le type de haie proposé est essentiellement composé de plantes originaires de notre région. Néanmoins, vous pouvez à vos frais, panacher avec quelques arbustes d'ornements pour apporter plus de couleurs.

Objectifs :

- Favoriser le reboisement, et densifier le maillage bocager.
- Privilégier l'intégration paysagère des constructions contemporaines.

Conditions :

- Etre propriétaire d'une construction neuve (\leq 3ans).
- Seules les haies en façade de rue ou donnant sur un terrain communal peuvent être financées.
- La longueur de haie financée ne peut pas dépasser 120 mètres linéaires par foyer.
- Les haies doivent être composées d'au moins 70% d'arbustes d'essences locales.
- Les plantations s'effectuent du 1^{er} novembre au 31 mars.
- Le paillage utilisé doit être biodégradable (pas de toile tissée ou de bâche plastique), l'aide comprend la fourniture de bois déchiqueté.
- Les plants fournis doivent être plantés dans leur intégralité.

Renseignement auprès de la Mairie au 05.49.80.86.42

Nids de frelons asiatiques

Si vous avez un « bel œuf » au sommet d'un arbre, vous avez un nid de frelons asiatiques... Contactez la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) à Niort au 05.49.77.16.55, pour éviter que les nids se propagent.

COMMISSION « Affaires scolaires »

Animée par **Nathanaël de Fombelle et Maryse Nourisson**

Membres : Yvon Abelard, Caroline Baudouin, Guy Brémaud, Delphine Courillaud, Jimmy Duflos, Daniel Moreau, Carole Mazet.

> Nos écoles : des lieux de vie dynamiques

Le dynamisme de nos écoles est la fierté et l'une des grandes attentions de l'équipe municipale.

Hormis le salaire des institutrices, la commune couvre tous les frais de fonctionnement (fourniture, matériel pédagogique, mobilier, personnel d'accompagnement, chauffage,...) et d'investissement (travaux, aménagements,...) de l'école publique. Elle subventionne - sur la base du budget de fonctionnement de l'école publique - les écoles privées du territoire au prorata du nombre d'élèves inscrits au jour de la rentrée scolaire.

La commune participe au financement des voyages scolaires, aux coûts d'entrée des scolaires à la piscine et à des événements ponctuels (cinéma, expositions...). Elle a versé cette année une subvention exceptionnelle pour Noël de 1 500 € à toutes les écoles, répartie au prorata du nombre d'élèves. Enfin, la municipalité finance dans leur intégralité les navettes entre les différents sites des écoles ainsi que les TAP (temps d'activités périscolaires) mis en place depuis la réforme des rythmes scolaires de 2013.

L'histoire de nos territoires aboutit à la coexistence de 3 écoles sur 5 sites dans la commune.

L'école des Quatre Saisons :

une école publique répartie sur 2 sites (RPI). L'un, à La Forêt accueille les plus petits (maternelles et CP), l'autre situé à Montigny accueille les plus grands (CE et CM).

Six enseignantes interviennent dans cette école qui compte également une Association de Parents d'Elèves (APE).

Une nouvelle classe a ouvert sur le site de La Forêt à la rentrée 2015.

Directrice de La Forêt : Mme Audouin - Tél. 05.49.80.83.78

Directrice de Montigny : Mme Bertaud - Tél. 05.49.80.57.15

L'école de la Farandole :

École privée répartie sur 2 sites (RPI) : les maternelles à la Ronde et les plus grands à Saint Marsault. Trois enseignantes interviennent dans cette école. L'école est gérée par un OGEC et dispose d'une APEL.

Directrice : Mme Baraton - Tél. 05.49.80.81.09

Référente à La Ronde : Mme David - Tél. 05.49.72.72.14

L'école Saint Sauveur :

École privée située à La Forêt. Deux enseignantes interviennent : l'une de la maternelle au CP, l'autre du CE1 au CM2. Un OGEC existe pour cette structure.

Directrice : Mme Charbonneau - Tél. 05.49.80.83.01



École publique des quatre saisons 3^{ème} classe

Une nouvelle classe à l'école publique des quatre saisons

Nous avons la chance en septembre 2015 d'avoir une ouverture de classe, signe de la vitalité de notre commune. L'ancienne bibliothèque de l'école a été transformée en classe grâce à l'efficacité des agents municipaux. Sols et murs ont retrouvé une nouvelle jeunesse, du mobilier neuf a également été commandé (tableau blanc, tables modulables et chaises, chevalets de peinture) pour étudier dans des conditions optimales.

Bienvenue aux nouvelles enseignantes ! Mélanie Jaud et Delphine Birot qui se partagent la responsabilité des MS et GS ; Nathalie Bastien qui assure la classe des CP avec quelques GS.

Nous souhaitons bonne route à Alice Pasquier ancienne institutrice des GS/CP qui a rejoint une nouvelle école à Bressuire. Merci pour son travail auprès de nos enfants pendant toutes ces années.

Évolution des effectifs des écoles à La Forêt sur Sèvre

Nombre d'élèves	01/09/2012	01/09/2013	01/09/2014	01/09/2015
École publique Les 4 saisons	100	101	101	108
École publique La Forêt	56	59	58	63
École publique Montigny	44	42	46	45
École privée Saint Sauveur	49	45	50	51
École privée La Farandole	75	70	71	67
TOTAL	224	216	225	226

COMMISSION « Affaires scolaires »



> Cantine

La commune offre une prestation cantine pour les déjeuners des élèves d'écoles et pour quelques adultes. Chaque jour en moyenne 170 enfants profitent de ce service. Nous poursuivons notre partenariat avec la société JM restauration, basé sur la recherche gustative, la qualité des produits (viande label ou bio notamment) et la proximité. **Vous souhaitez inscrire votre enfant, signaler une absence... cantine@lafortessursevre.com - Tél. 05.49.80.86.42**

Un nouveau règlement « cantine » a été communiqué aux familles. Plus facile d'accès pour les enfants et plus simple à faire appliquer par les agents municipaux. Les enfants rapportent à chaque période de vacances un « passeport cantine » qui permet aux parents d'avoir un aperçu du comportement de l'enfant sur la période. Ils doivent le restituer signé à chaque rentrée. Il a été présenté dans chaque classe par les membres de la commission en présence du Maire et de la Directrice Générale des Services. Les enfants ont fait un très bon accueil et nous avons été heureux de voir que, sur le papier, ils avaient une connaissance pointue des règles de bonne conduite.

La commission a aussi mis en place un certain nombre de mesures pour lutter contre les retards de versements et les trop nombreux impayés. Si vous rencontrez des difficultés temporaires de paiement, rapprochez-vous de nos services administratifs.



Projet école de Montigny

> Projet réhabilitation et agrandissement école de Montigny

Un projet mené conjointement par les commissions « Entretien et rénovation du patrimoine communal » et « Affaires scolaires ».

L'équipe municipale a entamé une réflexion autour de la rénovation de l'école de Montigny car ce bâtiment est devenu vétuste, exigü et inadapté. Cela représente un projet d'envergure pour le mandat en cours !

Le maître d'œuvre a été retenu, il s'agit du cabinet Architectes Associés (Niort). Cette rénovation-extension sera constituée de 3 classes (au lieu de 2), d'un réfectoire, de sanitaires accessibles PMR, de bureaux pour les enseignantes. Il a été choisi, pour des raisons de sécurité liées à la circulation des voitures et du car, de revoir la desserte de l'école par l'arrière. Toute l'école sera de plain-pied.

Le principe de construction retenu est l'utilisation de panneaux préfabriqués en ossature bois pour limiter la durée du chantier et les nuisances pour l'école. Une ouverture à la rentrée est souhaitée !

Plan de financement

- Budget estimatif travaux + maîtrise d'œuvre : 525 150 € HT.
- Subventionné à hauteur de 59 % : DETR (État) 100 000 € / FRIL (Région) 70 000 € / CAP 79 (Département) 30 000 € / Fonds de concours (Agglo2B) 112 060 €.

> TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

C'est l'Association Familles Rurales qui assure ces temps répartis différemment selon les écoles et les sites. Des temps d'activités ludiques, créatives et physiques sont proposés aux enfants.

Nous rappelons que les TAP, pour cette année encore, sont totalement gratuits pour les familles, en contrepartie il est demandé aux familles qui choisissent d'y inscrire leurs enfants de respecter leur engagement avec régularité. En effet, pour avoir le nombre réglementaire d'encadrants, nous devons pouvoir nous projeter. Trop de familles voient dans les TAP une utilisation à la carte ce qui induit un sur-encadrement coûteux pour la collectivité. Le coût important (environ 30 000 € par an) est apparu dans notre budget depuis deux ans. Merci de respecter les jours où vous avez inscrits vos enfants et de prévenir Familles Rurales en cas d'impossibilité (enfant malade par exemple).

Horaires des TAP pour l'année 2015/2016 :

École des Quatre Saisons : Montigny : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h15.

La Forêt : mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h30.

École La Farandole : lundi et vendredi de 15h30 à 16h30.

École Saint Sauveur : mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

> Navettes

Un service de navettes permettant aux scolaires de relier les différents bourgs et les différentes écoles de nos territoires est proposé avec un agent municipal qui accompagne les enfants pendant le trajet.

COMMISSION « Communication et valorisation du patrimoine culturel »

Animée par **Caroline Baudouin**

Membres : Delphine Courillaud, Nathanaël de Fombelle, Daniel Moreau, Maryse Nourisson, Bernadette Vallette, Bruno Bonnet.



Communication

Bulletin, Trèfle, affichage, site internet...

La communication en quelques chiffres :

- **1 Bulletin municipal** par an.
- **4 Numéros du Trèfle** par an, soit 1 par saison. Le Trèfle présente la vie municipale, donne la parole aux associations, aux écoles et à l'Agglomération du Bocage Bressuirais... Pour cela, compléter le formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur notre site internet « rubrique Vie associative » puis le renvoyer par mail à mairie@laforetsursevre.com ou le déposer en mairie avant :
 - > le 15 décembre pour le numéro d'hiver (janvier, février et mars)
 - > le 15 mars pour le numéro de printemps (avril, mai et juin)
 - > le 15 juin pour le numéro d'été (juillet, août et septembre)
 - > le 15 septembre pour le numéro d'automne (octobre, novembre et décembre)
- **15 Panneaux d'affichage**, répartis sur les 4 territoires, pour annoncer les animations de la commune. Renseignements en mairie ou par mail à mairie@laforetsursevre.com

La commune sur le web...

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la commune dispose de son site internet : www.laforetsursevre.com

Consultez-le, faites-nous part de vos remarques et vos suggestions à partir de la rubrique « contactez-nous » pour faire vivre ce nouveau site internet !



Tourisme

Visite estivale « Le chemin des écoliers : du Bocage au Logis » le 27 juillet 2015.

L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais a proposé aux touristes et aux locaux, des visites pendant l'été 2015, en partenariat avec les communes de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. L'une d'elle a eu lieu sur notre commune, plus particulièrement sur le territoire de La Ronde le lundi 27 juillet.

Un peu plus de 100 personnes ont profité de cette balade entre nature et patrimoine, à la découverte de l'histoire du joli bourg de La Ronde : l'église et sa cloche du XV^e siècle déposée (l'une des plus anciennes du département), les maisons aux façades en « pans coupés », l'histoire du granit... puis du magnifique Logis de la Jobtière du XIV^e siècle, inscrits aux Monuments Historiques, de style périgourdin atypique dans la région. Merci à Monsieur et Madame de Guenyveau pour leur accueil et leur présentation du site. La balade s'est terminée au Logis de la Jobtière, par une dégustation de produits locaux made in La Forêt sur Sèvre ! Petites douceurs salées de la Ferme de l'Ivronnière (LR) et sucrées de la boulangerie Gaborieau (LF). Rendez-vous en 2016 sur un nouveau territoire !

COMMISSION « Communication et valorisation du patrimoine culturel »

Culture

Réseau de lecture publique

La bibliothèque de La Forêt sur Sèvre fait partie du Réseau des 24 bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Vous y trouverez des livres (romans, biographies, revues, documentaires, bandes dessinées...), des CD et des DVD.

En 2015, plusieurs rendez-vous ont animé la bibliothèque...

- > le 15 avril : raconte-tapis « une poule sur un mur ».
- > le 10 juillet : matinée jeux « histoire de jouer » en partenariat avec le RAM et le CSC de Cerizay.
- > le 7 octobre : raconte-moi des histoires.
- > le 9 décembre : raconte-moi des histoires.

Toutes ces animations sont gratuites. Retrouvez le programme complet des animations 2016 dans le livret « D'une bibliothèque à l'autre » disponible en bibliothèque ou en mairie.



Horaires : Mercredi 16h à 18h / Jeudi 15h à 18h30
5, place Georges Clémenceau à La Forêt sur Sèvre
Tél. 05.49.80.86.80
bibliotheque.laforetsursevre@agglo2b.fr
www.reseaulecturepublique.agglo2b.fr

Téléthon le 5 décembre 2015



Pour cette 29^{ème} édition, les Comités des fêtes de Montigny, La Ronde et Saint Marsault se sont associés avec la Commune de La Forêt sur Sèvre pour le Téléthon !

Au programme : vente de croissants, randonnée pédestre, spectacle familial « Bô Mimi la Chenille », remise des prix du concours « Mon bô sapin ! », repas... salle Maxime Tricoire de Saint Marsault.

Le Téléthon 2015 sur la commune en quelques chiffres

- > 733 croissants vendus (624 vendus à domicile sur les territoires de Montigny et Saint Marsault + 109 vendus directement à la boulangerie Gaborieau).
- > 46 personnes ont randonnée le matin.
- > 150 personnes environ ont suivi la magnifique histoire de Mimi la Chenille et de Papy !
- > 242 personnes ont profité du repas animé le soir. Merci à Hervé !
- > 4 431 € récoltés pour le Téléthon.



Un grand merci...

Aux associations de la commune qui ont participé à cet événement national, en mettant en place des animations, en versant des dons ou des entrées...

- Comité des fêtes de MY
- Comité des fêtes de LR
- Comité des fêtes de SM
- Comité des jeunes de SM
- Club de tennis de table de MY
- ES Bocage
- Entente Forésienne basket
- Association des donneurs de sang
- Club de tarot Forésien
- Les loups kids SM
- Les Ecureuils pétanque loisirs LF
- AFN LF
- Association de chasse SM
- Club des aînés de LR
- Club des aînés de SM
- La Ronde des Camélias

A vous, habitants pour votre participation à cette journée !
Rendez-vous en 2016 pour une nouvelle édition !

COMMISSION

« Affaires sociales »

Animée par Nathalie Soulard

Membres : Eliane Aubineau, Caroline Baudouin, Serge Chareille, Jimmy Duflos, Daniel Moreau, Maryse Nourisson, Carole Mazet.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le C.C.A.S est un établissement public communal, intervenant principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire.
- L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux.
- L'animation des activités sociales.

Le C.C.A.S. dispose d'un budget autonome.

Sur la commune, il se compose de 18 personnes : 9 membres élus et 9 membres de la société civile.

Président : Thierry Marolleau

Membres élus : Yvon Abelard, Eliane Aubineau (vice-présidente), Guy Brémaud, Serge Chareille, Delphine Courillaud, Carole Mazet, Daniel Moreau, Nathalie Soulard.

Membres de la société civile : Jean-Yves Billy, Jean-Marc Bonnin, Marie-Josèphe Brossard, Jeanne Charrier, Annick Girard, Myriam Morais, Marie-Line Morin, Florence Rezeau.

Après-midi récréatif

Le 11 février 2015, 80 personnes environ ont répondu à l'invitation de la Municipalité et du réseau Atout Age à la salle Maxime Tricoire. Au menu de cet après-midi récréatif : chants, danses puis goûter.



Repas des aînés

Toutes les personnes de plus de 70 ans étaient invitées à se retrouver le 28 novembre 2015 pour partager un moment convivial à la salle Maxime Tricoire. 242 personnes ont répondu à l'invitation de la commune et du C.C.A.S. Une belle journée très animée, ponctuée de chansons, d'histoires drôles.

Cette année encore, les bénévoles de la Ronde des Camélias se sont mobilisés pour fleurir les tables. Certains convives ont acheté leurs compositions florales ; les recettes (140 €) ont été reversées au profit du Téléthon. 82 personnes ne pouvant être présentes à ce repas ont reçu un colis confectionné par Sèvre Autruche.

Et aussi...

> Épicerie solidaire : la commune a versé en 2015, une subvention d'un montant de 4 313,31 € (soit 1,83 € par habitant), à l'épicerie solidaire du canton de Cerizay de l'association Point de Mire.

> Association « l'outil en main » du Moncoutantais : une association qui initie les enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels. Pour la première fois, le C.C.A.S. a versé une subvention de 70,00 € à l'association « l'outil en main ». Plusieurs compagnons artisans de notre commune font partie de ce réseau de bénévoles et plusieurs enfants de notre commune en bénéficient.

La Ronde de Sarah

Recherche bénévoles pour trier les bouchons, transporter les sacs... le jeudi matin dans un local à La Ronde. Renseignements auprès de Nathalie Bouteiller au 05.49.72.80.86

COMMISSION

« Affaires sociales »

A vos côtés...

Le C.L.I.C.

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (C.L.I.C.) du Pays du Bocage Bressuirais et du Pays Thouarsais est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage.

Ses missions :

- > Accueillir, écouter, analyser la demande, informer et orienter les personnes âgées de plus de 60 ans, leurs familles et les professionnels sur tous les domaines de la vie quotidienne (aide ménagère, aide à la vie quotidienne, service de portage de repas à domicile, télé-alarme, soins à domicile, établissements d'accueil, hébergement temporaire, aide aux aidants, loisirs,...),
- > Mettre en place en partenariat avec les acteurs locaux, des actions collectives de prévention sur des thématiques de santé publique (maladie d'Alzheimer, l'alimentation...), des risques liés au vieillissement (prévenir les chutes, initier la mise en place de réseaux de bénévoles pour lutter contre l'isolement social...),
- > Être un observatoire des besoins et attentes des personnes âgées sur les territoire.

Des professionnels sont à votre écoute. - **C.L.I.C. DU PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS ET DU PAYS THOUARSAIS**

Antenne de Bressuire - Maison du Conseil Départemental Parc Bocapôle - 79300 BRESSUIRE - Tél. 05.49.65.52.74 - clic.bocage@cg79.fr

> du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

L'association ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'association locale est au plus près des personnes, elle aide et accompagne l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie en contribuant au bien être à domicile et à l'autonomie des personnes. Elle met en place et gère les différents services liés à son activité et favorise le lien social ainsi que la création d'emplois.

> Pour les habitants de La Forêt, La Ronde et Saint Marsault

Place Georges Clémenceau à La Forêt sur Sèvre

Tél. 05.49.72.25.78

Permanence : lundi de 13h à 16h / vendredi de 8h30 à 11h30

Madame Jeanne Charrier, présidente Tél. 05.49.80.85.91

> Pour les habitants de Montigny

42, rue Salliard du Rivault à Courlay

Tél. 05.49.72.63.46

Permanence : lundi de 9h à 12h / mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / vendredi de 14h à 17h

Madame Maryvonne Ayrault, responsable secteur Tél. 05.49.74.04.87

Le réseau Atout'Age

« Atout'Age » est un réseau de bénévoles animé par la Mutualité Sociale Agricole, le C.L.I.C., en partenariat avec les mairies du canton, les services de maintien à domicile et le Centre Socio Culturel du Cerizéen. Ce réseau propose des après-midi récréatifs aux aînés plusieurs fois dans l'année, un service gratuit de visiteurs bénévoles au domicile des personnes isolées partageant lecture, promenade, jeu, discussion...

Pour plus de renseignements, contactez le C.L.I.C au 05.49.65.52.74

Ne restez pas seuls le dimanche... Dimanche Détente au Centre Socio Culturel du Cerizéen

Venez partager un temps de convivialité autour d'activités diverses, tous les dimanches de 14h à 18h.

Renseignements et inscriptions :

Centre Socio Culturel du Cerizéen

Résidence du Bocage - 7, rue du pas des pierres à Cerizay

Tél. 05.49.80.57.63



Quatre défibrillateurs installés début 2015 sur la commune

Avec le concours financier de la Fondation CNP Assurances.

- > La Forêt sur Sèvre : salle omnisports.
- > Montigny : salle des fêtes.
- > La Ronde : mairie.
- > Saint Marsault : salle des fêtes sous le préau.

Pour un montant HT de 7 112 €, subventionné à hauteur de 37 %.

Ces défibrillateurs sont très simples d'utilisation et des sessions de formation seront programmées en 2016 en destination des scolaires, des agents et des habitants de la commune.

Fondation
CNP ASSURANCES CNP

COMMISSION « Vie locale, Vie associative »

Animée par Daniel Moreau

Membres : Yvon Abelard, Eliane Aubineau, Caroline Baudouin, Charly Cornuau, Laetitia Dauge, Jean-Jacques Enond, Maryse Nourisson, Jean-Noël Bodin.

Location salles, matériel et stands (à partir du 1^{er} janvier 2016)

La commune de La Forêt sur Sèvre s'est attachée à répondre aux besoins des associations mais aussi à ceux des habitants. Quatre salles des fêtes ayant des capacités d'accueil différentes peuvent être louées, chacune sur un des quatre territoires (La Forêt sur Sèvre, Montigny, La Ronde et Saint Marsault).

Salle	La Bobine	Samuel Papineau	La Baie des Champs	Maxime Tricoire
Territoire	La Forêt sur Sèvre	Montigny	La Ronde	Saint Marsault
Capacité	115	240	200	400
Repas habitants de la commune	100,00 €	120,00 €	80,00 €	120,00 €
Repas habitants hors de la commune	200,00 €	240,00 €	160,00 €	240,00 €
Mariage habitants de la commune	170,00 €	200,00 €	150,00 €	200,00 €
Mariage habitants hors de la commune	340,00 €	400,00 €	300,00 €	400,00 €
Heure de fermeture	3h	3h (associations) 5h (privés)	3h (associations) 5h (privés)	3h (associations) 5h (privés)

Quelques informations complémentaires :

- Forfait chauffage hiver : 20,00 € (entre le 1^{er} novembre et le 31 mars).
- Forfait ménage : 200,00 €.
- Gratuité de la salle en cas de sépulture.
- Tarif dégressif de 50% pour la 2^{ème} journée (nouveauté 2016).
- Gratuité le vendredi à partir de 13h30 pour les mariages.
- L'accès aux salles n'est autorisé le jour réservé qu'à partir de 8h.
- Un micro est disponible dans les salles (coût 20,00 €).

Comment réserver ?

Les demandes de location et la signature des contrats peuvent se faire dans toutes les mairies (principale et annexes). Les contrats doivent être signés dans les 15 jours suivants la demande de location (pour les privés et les associations). Nous vous demanderons de fournir un chèque de caution de 200,00 € et une attestation d'assurance responsabilité civile.

Attention, une annulation moins d'un mois avant la date de location ne pourra être remboursée qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. La demande de remboursement devra se faire par écrit, accompagnée d'un RIB.

La location de matériel (tables, chaises, bancs...)

La commune propose des prêts de matériel (tables, chaises, bancs). Pour les habitants de la commune, ce service est gratuit. Le retrait du matériel (et son retour) se fera uniquement les jeudis de chaque semaine à 14h. La réservation doit être effectuée au moins 1 semaine à l'avance (le jeudi pour le jeudi de la semaine suivante) en mairie principale.

Nous offrons également la possibilité de louer un stand qui se compose de 3 parties (6 m x 4 m + auvent d'1,50 m chacune). Les tarifs sont les suivants : 1 partie 40,00 € / 2 parties 60,00 € / 3 parties 75,00 €.

COMMISSION « Vie locale, Vie associative »

Annuaire des associations

ASSOCIATION	NOM - PRENOM	FONCTION	Téléphone
l'ACCA La Forêt sur Sèvre	M. Joseph COGNY	président	05.49.80.82.12
l'ACCA La Ronde	M. Robert FERRET	président	05.49.72.72.16
l'ACCA Montigny	M. Jean NAULEAU	président	05.49.80.55.56
l'ACCA Saint Marsault	M. André BOIZUMAULT	président	05.49.80.85.94
Comité des fêtes La Ronde	M. André AUBINEAU	co-président	05.49.72.70.71
Comité des fêtes La Ronde	M. Patrice GUINOT	co-président	05.49.72.82.51
Comité des fêtes Montigny	M. Hervé MICHOT	président	05.49.80.50.54
Comité des fêtes Saint Marsault	M. Louison MAROLLEAU	président	05.49.65.40.20
Comité des jeunes Saint Marsault	M. Grégory GABARD	président	06.33.01.74.47
Club des aînés La Ronde	M. Alex GUIBERTEAU	président	05.49.80.12.61
Club des aînés Montigny	Mme Eliane NOIRAUD	présidente	05.49.80.15.95
Club des aînés Saint Marsault	M. René TALON	président	05.49.80.87.98
UNC AFN anciens combattants La Forêt sur Sèvre	M. Charles AUDUREAU	président	05.49.80.88.80
UNC AFN anciens combattants La Ronde	M. Robert FERRET	président	05.49.72.72.16
UNC AFN anciens combattants Montigny	M. Gilbert GATARD	président	05.49.80.57.68
UNC AFN anciens combattants Saint Marsault	M. Alphonse CORNUAUD	président	05.49.80.88.56
Souvenir français	M. Jean-Claude BARRET	délégué	05.49.80.54.36
VMB79 Véhicules Militaria du Bocage	M. Philippe DEZAUTEZ	président	05.49.81.24.40
Club de tarot « le Forésien »	M. Jean-Michel FONTENEAU	président	05.49.80.80.37
Création artistique « la ronde des camélias »	M. Gérard GLOAGUEN	président	05.49.80.81.47
Club Boules en bois « les échos »	M. Jean Claude BARRET	président	05.49.80.54.36
Club pétanque-loisirs « les écureuils »	M. Yves ROUSSELOT	président	05.49.80.86.27
Club moto « loups kids »	M. Sébastien CORNUAULT	président	05.49.65.54.78
Danse country et atelier artistique « l'hirondelle »	Mme Fabienne VERGNAUD	présidente	05.49.72.79.29
Randonneurs pédestres du canton	M. Jacques VINCONNEAU	président	05.49.80.00.06
Association du Patrimoine du Grand La Forêt	M. Christian VAN DE WIELE	président	05.49.74.46.19
l'ES Bocage Football	M. Jean-Noël BODIN	président	06.79.02.31.69
Vélo Club de la Sèvre	M. David CORNUAULT	président	06.70.76.20.48
l'Entente Forésienne de Basket	Mme Cécile BREMAUD	présidente	05.49.72.08.21
Tennis de table La Ronde	M. Julien MEULIN	président	06.68.33.05.05
Tennis de table Montigny	M. Jean-Jacques ENOND	président	06.88.68.27.50
Club de tennis	M. Emmanuel CHAUVIERE	président	06.83.71.45.31
Club de gymnastique féminine	Mme Céline MORIN	présidente	05.49.80.12.21
Gymnastique volontaire	Mme Nicole MILLASSEAU	présidente	05.49.80.53.37
Asso. Diocésaine - Communauté Locale La Forêt	M. Patrick VALLETTE	représentant	05.49.80.88.25
Asso. Diocésaine - Communauté Locale St Marsault	Mme Françoise LAINE	représentante	09.65.22.64.16
Asso. Diocésaine - Communauté Locale La Ronde	Mme Marie-Line MORIN	représentante	05.49.72.76.59
Asso. Diocésaine - Communauté Locale Montigny	Mme Geneviève OLIVIER	représentante	05.49.80.58.27
Alcool Assistance	M. Alain MIGEON	président	05.49.65.25.50
Amicale des donateurs de sang	M. Charles-Henri BLAUD	président	05.49.80.04.07
Association « Michelle Bonnin »	Mme Françoise ROY	membre	06.20.82.25.23
Le Secours Catholique Canton rural	Mme Bernadette FERRIERE	responsable antenne	06.31.61.30.91
Le Secours Catholique Canton rural	M. Emile AUGEREAU	trésorier	06.19.53.33.64
l'ADMR Montigny	Mme Maryvonne AYRAULT	responsable secteur	05.49.74.04.87
l'ADMR La Forêt, La Ronde, Saint Marsault	Mme Jeanne CHARRIER	présidente	05.49.80.85.91

« Parole aux associations »

ASSOCIATION MICHÈLE BONNIN

Siège social : 1 impasse des primevères, Montigny
Présidente : Marinette Stanislas Tél. 06.20.82.25.23
Adresse mail : marinetestanisl@orange.fr
www.michelebonnin-burkina.com

Association de solidarité internationale qui œuvre à l'ouest du Burkina Faso dans la région de Nouna et plus particulièrement dans le village de Daboura. L'association vient en soutien aux initiatives villageoises en matière de santé, d'hygiène, d'éducation (centre petite enfance, collège, maison familiale) et de développement local (eau, assainissement, sauvegarde de l'environnement).

2016 :

24 janvier : concert de l'ensemble Alauda, église de La Forêt/Sèvre.

5 février : concert à La Roche/Yon, église Ste Thérèse du Val d'Ornay.

Avril ou mai : assemblée générale avec la présence de permanents de Daboura.

26 novembre : dîner africain, salle Samuel Papineau, Montigny.

ADMR LA FORÊT SUR SÈVRE

Siège social : 1 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre
Tél. 05.49.72.25.78

Adresse mail : admr.laforet@fede79.admr.org

Présidente : Jeanne Charrier - Tél : 05.49.80.85.91

jacques.charrier0445@orange.fr

Permanence : lundi de 13h à 16h, vendredi de 8h30 à 11h30.

Aide à la personne et aux familles, téléassistance. 8 bénévoles, 11 salariés.

2016 :

30 janvier : dîner dansant, salle Maxime Tricoire, Saint Marsault.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre

Président : Charles-Henri Blaud - Tél. 05.49.80.04.07

Adresse mail : blauchary@wanadoo.fr

Accueillir dans chaque commune les personnes qui donnent leur sang et leur offrir une collation.

2016 : collectes de sang

3 mars : Saint André sur Sèvre, de 16h30 à 19h30.

8 juin : La Ronde, en soirée.

1^{er} septembre : Montigny, en soirée.

29 décembre : Saint Marsault, en soirée.

16 janvier à 13h30 : concours de belote, salle Samuel Papineau, Montigny.

11 mars à 20h30 : assemblée générale, Saint André sur Sèvre.

COMITÉ DES FÊTES DE MONTIGNY

Siège social : Mairie, 4 rue des lavandières, Montigny

Président : Hervé Michot - Tél. : 05.49.80.50.54

Adresse mail : herve.michot@orange.fr

Animations et activités récréatives sur le territoire

2016 :

15 janvier à 20h : assemblée générale, salle des chiron, Montigny.

27 février : soirée dansante.

24 juin : fête de la musique.

28 août : fête au village.

COMITÉ DES FÊTES DE LA RONDE

Siège social : Mairie, 1 place de l'église, La Ronde

Co-Présidents : André Aubineau - Tél. 06.17.78.34.70

Adresse mail : eliane-dede@wibox.fr

Patrice Guinot Tél. 06.79.78.06.83

Adresse mail : gael.nicolas.guinot@orange.fr

Animer la commune.

2016 : 15 août : moules frites.

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT MARSULT

Siège social : Mairie, 12 rue de la Vendée, Saint Marsault

Président : Louison Marolleau Tél. 06.33.53.42.89 et 05.49.65.40.20

Adresse mail : louison.marolleau@orange.fr

Le comité propose également des locations : 10 tables rondes pour 12, diamètre 2 m (5 € la table), 1 cafetière pour 110 tasses (10 €), 2 norvégiennes (5 € l'unité).

2016 : 17, 18 et 19 juin : fête locale.

5 novembre : soirée pot-au-feu.

UNC AFN - SOLDATS DE FRANCE SAINT MARSULT

Siège social : Mairie, 12 rue de la Vendée, Saint Marsault

Co-Présidents : Alphonse Cornuau Tél. 05.49.80.88.56

Jacques Charrier Tél. 05.49.80.85.91

Adresse mail jacques.charrier0445@orange.fr

2016 :

15 février : assemblée générale.

6 mars à 13h30 : concours de belote, salle Maxime Tricoire, Saint Marsault.

UNC AFN MONTIGNY

Siège social : Mairie, 4 rue des lavandières, Montigny

Président : Gilbert Gatard Tél. 05.49.80.57.68 et 06.06.84.13.97

2016 : Fin janvier : assemblée générale.

ES BOCAGE

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre

Président : Jean-Noël Bodin Tél. 06.62.73.29.69

Adresse mail : jeannoelbodin@wanadoo.fr

Pratique du football. Initiation du football pour les enfants.

2016 : 6 février : soirée dansante.

ENTENTE FORÉSIEENNE BASKET BALL (EFBB)

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre

Présidente : Cécile Brémaud Tél. 05.49.72.08.21

Adresse mail : entente.foresienne@gmail.com

Site internet : www.efbb.free.fr

Le club c'est : 1 équipe féminine seniors région, 1 équipe loisirs, 7 équipes jeunes filles et garçons de tout âge, 1 école de mini basket pour enfants de 5 à 7 ans, pour découvrir le basket en s'amusant.

Et aussi... des entraîneurs, des éducateurs présents pour encadrer, entraîner et coacher. Des bénévoles qui s'occupent de l'organisation en général, de la buvette, des animations...

2016 : 12 mars : soirée dansante.

Juin : assemblée générale.

« Parole aux associations »

L'HIRONDELLE (danse en ligne)

Siège social : Mairie, 1 place de l'église, La Ronde
Présidente : Fabienne Vergnaud - Tél. 05.49.72.79.29
Adresse mail : ericfab.vergnaud@orange.fr
Danse en ligne le mardi soir de 20h30 à 22h15, salle de la baie des champs, La Ronde.

LES ÉCUREUILS PÉTANQUE LOISIRS

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre
Président : Yves Rousselot Tel. 05.49.80.86.27 et 06.89.82.91.55
Pratique de la pétanque loisirs ouverte à tous.

2016 : 14 janvier à 17h : assemblée générale, salle de la Bobine, La Forêt sur Sèvre.

A partir du 5 mars : tournoi de printemps formules A, B, C.

4 et 18 juillet : concours vétérans des + de 55 ans, aire du pont du bois, La Forêt sur Sèvre.

1^{er} décembre : concours au profit du Téléthon, boulodrome, La Forêt sur Sèvre.

LES ÉCHOS « BOULE EN BOIS »

Siège social : 22 rue de Beauchêne, La Forêt sur Sèvre
Président : Jean-Claude Barret
Tél. 05.49.80.54.36 et 06.42.72.17.03

Pratique le mardi de 14h à 18h sur le terrain à proximité de la salle omnisports, La Forêt sur Sèvre.

2016 : 26 janvier : assemblée générale.

LES RANDONNEURS PÉDESTRES DU CERIZÉEN

Siège social : Mairie, 1 place Jean Monnet, Cerizay
Président : Jacques Vinconneau - Tél. 05.49.80.00.06
Site internet : www.cerizette.79140.free.fr/rando-P-Cerizay/
Club de randonnée affilié à la Fédération Française de la Randonnée.
Organisation de randonnées. Balisage et entretien des chemins

2016 : 10 janvier à 16h45 : assemblée générale, salle Saint Jean, Montravers.

US TENNIS DE TABLE DE MONTIGNY

Siège social : Mairie, 4 rue des lavandières, Montigny
Président : Jean-Jacques Enond - Tél. 06.88.68.27.50
Adresse mail : troisrouleaux@wanadoo.fr

Pratique du tennis de table en compétitions et en loisirs. Ecole de tennis de table encadrée par des éducateurs diplômés.

2016 : 18 mars : tournoi ouvert à tous.

Juin : assemblée générale.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LA FORÊT SUR SÈVRE

Siège social : 3 La Marvalière, Montigny
Présidente : Nicole Millasseau - Tél. 05.49.80.53.37
Adresse mail : nicole.millasseau2@laposte.net
Pratique de la gymnastique le jeudi de 9h30 à 10h30, salle omnisports, La Forêt sur Sèvre.

CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE DE MONTIGNY

Siège social : Mairie, 4 rue des lavandières, Montigny
Présidente : Céline Morin - Tél. 05.49.80.12.21
Mail : gymvolontaire-079067@epgv.fr
Pratique de la gymnastique le mardi de 19h à 20h, salle Samuel Papineau, Montigny.

2016 : Fin juin : assemblée générale.

ASSOCIATION DIOCÉSAIN - COMMUNAUTÉ LOCALE

L'association est présente sur la commune pour l'animation spirituelle, l'accompagnement des familles en deuil, la préparation des sacrements, l'accompagnement des enfants catéchisés, l'accueil et l'entretien des églises.

>Paroisse Saint François d'Assise en Bocage :

35, avenue du Maréchal Juin, Moncutant - Tél. 05.49.72.60.20

Adresse mail : paroisse.moncutant@orange.fr

Délégués locaux :

La Forêt : Patrick Vallette - Tél. 05.49.80.88.25

Adresse mail : patrickvallette9@orange.fr

La Ronde : Marie-Line Morin - Tél. 05.49.72.76.59

Saint Marsault : Françoise Laine - Tél. 09.65.22.64.16

Adresse mail : f.laine@orange.fr

>Paroisse Saint Hilaire en Bocage :

1 place Pouzineau, Bressuire - Tél. 05.49.65.00.88

Adresse mail : paroissesainthilaire@poitiers-catholique.fr

Déléguée locale : Montigny : Geneviève Olivier Tél. 05.49.80.58.27

Adresse mail : gerard-genevieve.olivier@wanadoo.fr

Bon à savoir...

N'oubliez pas de déposer votre dossier de demande de subvention 2016 avant le 15 mars. Aucun dossier ne sera accepté passé ce délai.

AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (Agglo2B)

ATTRACT'IV : un nouveau dispositif d'aide aux entreprises
A travers le dispositif, Attract'IV, l'Agglomération du Bocage Bressuirais soutient financièrement les entreprises de moins de 50 salariés ayant un projet de développement faisant l'objet d'un investissement immobilier. Le montant de l'aide sera calculé sur la base des dépenses extérieures liées à l'immobilier (construction, extension ou rénovation/réhabilitation).

Montant de l'aide

20% des dépenses éligibles comprises entre 15 000 € HT et 100 000 € HT soit une subvention comprise entre 3 000 € et 20 000 € par projet.

Informations

Service Développement économique - Tél. 05.49.81.19.00
economie@agglo2b.fr



HABITAT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIES : CONSEILS ET AIDES FINANCIÈRES

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a souhaité renforcer l'attractivité des centres bourgs du territoire grâce à un dispositif d'aides pour la réhabilitation des logements construits avant le 1^{er} janvier 1960, situés en centre-bourg/centre-ville, selon un périmètre défini pour chaque commune. Les travaux concernent l'embellissement des façades, l'accession à la propriété et les logements locatifs conventionnés.

Pour tous renseignements sur ces aides soumises à conditions :

Agglomération du Bocage Bressuirais - Service Habitat

Tél. 05.49.81.12.12 - habitat@agglo2b.fr

Bénéficiez également d'un accompagnement pour vos projets de rénovations énergétiques et de constructions de logements d'habitation.

Les conseils sont gratuits, ouverts à tous et indépendants

Prise de rendez-vous avec l'Espace Info-Énergie :

Tél. 05.49.81.19.45 - info.energie@agglo2b.fr

GESTION DES DÉCHETS : Un nouveau service de collecte en 2016

Le nouveau service de collecte en apport volontaire sera déployé dans l'année.

Notre commune a fait le choix de l'apport volontaire pour la collecte des déchets. En 2016, ce nouveau service sera progressivement déployé dans le bourg ainsi que dans les écarts.

L'apport volontaire, comment ça marche ?

De nouveaux « points d'apport volontaire » vont être installés sur la commune. Ils seront composés de 3 conteneurs en libre accès :

- Un pour les ordures ménagères dans lequel vous pourrez déposer vos sacs à l'aide d'une carte d'accès individuelle. L'objectif étant de comptabiliser le nombre de dépôts pour instaurer à terme, une part incitative sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Un pour les papiers et les emballages métalliques, plastiques et cartons.
- Un pour les emballages en verre.

Des ambassadeurs accompagneront l'arrivée du service et se rendront à votre domicile pour vous donner toutes les informations pratiques.

En attendant ce nouveau dispositif, le service actuel de collecte de vos déchets est maintenu.

Jours de collecte

Toutes les semaines pour les ordures ménagères : le jeudi.

Après un jour férié, les collectes sont décalées d'une journée.

Distribution gratuite de composteurs !

De nouvelles réunions d'informations sur le compostage sont organisées sur le territoire en 2016. Vous y apprendrez toutes les astuces pour gérer votre compost et pourrez également *obtenir un composteur gratuitement*.

Retrouvez les dates des réunions sur le site www.agglo2b.fr rubrique environnement > gestion des déchets > le compostage



Les points propres sont situés sur la commune :

Rue du Docteur Goupille (LF),
parking du cimetière (MY),
parking face à la Mairie (SM),
route du cimetière (LR),
déchetterie (LF),
aire du pont de bois (LF).

🕒	🗑️ Déchetterie		🕒	🗑️ Déchetterie		🕒	🗑️ Déchetterie	
	matin	après-midi		matin	après-midi		matin	après-midi
Lundi		14h - 17h30	Lundi	8h00 - 12h	14h - 17h30	Lundi	8h30 - 12h	
Mardi			Mardi	8h00 - 12h	14h - 17h30	Mardi		
Mercredi			Mercredi	8h00 - 12h	14h - 17h30	Mercredi		14h - 17h30
Jeudi		14h - 17h30	Jeudi			Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Vendredi			Vendredi	8h00 - 12h	14h - 17h30	Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	8h30 - 12h		Samedi	8h00 - 12h	14h - 17h30	Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Route de Montigny La Forêt sur Sèvre - Tél. 05 49 80 64 32			ZA de Longchamps Cerizay - Tél. 05 49 80 08 97			Maison Neuve, route de Largeasse Moncutant - Tél. 05 49 72 38 60		

AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (Agglo2B)



L'AGGLO PRATIQUE à la Forêt sur Sèvre



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation et développement
Création ou reprise
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

HABITAT

Conseil et aides financières
05 49 81 12 12
habitat@agglo2b.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Lignes de bus et transport scolaire
05 49 81 12 12
contact@agglo2b.fr

Transport à la demande

sur le territoire ou pour des rendez-vous
de santé ou d'emploi
05 49 81 92 62
contact@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr
www.tousenactiondechets.com

Déchetterie

La Guionnière, route de Montigny
05 49 80 65 32

ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

05 49 65 12 12
developpementdurable@agglo2b.fr

ESPACE INFO ÉNERGIES

Conseil en maîtrise de l'énergie
et énergie renouvelable
05 49 81 19 45
info.energie@agglo2b.fr

ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Portage de repas

05 49 65 97 95
social@agglo2b.fr

Hébergement social

Logement temporaire,
accompagnement et réinsertion
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE

RAM

Accompagnement du parent
et des assistantes maternelles
05 49 80 15 61
ram.cerizay@agglo2b.fr

Multi-accueil pour les 0 - 3 ans

Accueil régulier ou occasionnel
Familles Rurales | Pom d'Happy
05 49 72 97 44
enfance@laforetsursevre.com

ENFANCE

Accueil périscolaire des 3 - 11 ans

Avant et après l'école
Familles Rurales | 05 49 72 49 38
famillerruralelaforet@orange.fr

Accueil de loisirs des 3-11 ans

Le mercredi et les vacances
Familles Rurales | 05 49 72 49 38
famillerruralelaforet@orange.fr

JEUNESSE

05 49 80 48 84
bjj@agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

ESPACES AQUATIQUES

Argenton les Vallées

05 49 65 79 10

COEUR D'O - Bressuire

05 49 80 71 90
coeurdo@agglo2b.fr

AQUADEL - Cerizay

05 49 74 49 06
aquadel@agglo2b.fr

AQUADEL - Mauléon

05 49 81 46 61
aquadel@agglo2b.fr

Moncoutant

05 49 72 80 61

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr

MUSÉES

05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

05 49 65 29 27
reseaulecturepublique@agglo2b.fr

Bibliothèque

Place Georges Clémenceau
05 49 80 86 80
bibliotheque.laforetsursevre@agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr

Annuaire économique, médical et paramédical de la commune

Commerces, entreprises

Boulangerie - Pâtisserie

Caroline et Fabrice Gaborieau
Tél. 05.49.80.87.14

Boucherie - Charcuterie

Jean-Pierre Sireau
Tél. 05.49.80.80.36

Coiffure Salon Crea'tifs

Virginie Pouzet
Tél. 05.49.80.88.20

Bar, Tabac, Presse, Agence Postale

Jany Ayrault
Tél. 05.49.80.84.40

Bar, tabac

Frédéric Goujon
Tél. 05.49.80.87.72

Hôtel Restaurant

Le Cheval Blanc
Anna et Benjamin Cousseau
Tél. 05.49.80.86.35

Traiteur, restaurant

Jean-François Bobineau
Tél. 05.49.65.48.18

Garage Belle Auto

Charly Cornuau
Tél. 05.49.80.84.62

Garage

Marc Sireau
Tél. 05.49.80.83.02

Carrosserie Automobile

Dominique Bonnin
Tél. 05.49.80.54.85

Mécanique Agricole

Ets Auriau
Tél. 05.49.80.10.31

Baptême ULM JB Loisirs

Jérôme Beugnon
Tél. 05.49.81.09.46

Maçonnerie

Yvan Clergeau
Tél. 05.49.80.18.20

Taille de Pierre, Maçonnerie, Carrelage, Gravure

Frédéric Mehus
Tél. 06.72.88.62.90

Électricité, Plomberie, Chauffage, Électroménager

Guy-Marie Youx
Tél. 05.49.80.85.05

Électricité, Chauffage

Frédéric Landrit
Tél. 05.49.72.75.57

Électricité, Chauffage

Christian Boussard
Tél. 05.49.74.15.67

Minoterie

Marc Girardeau
Tél. 05.49.80.87.56

Vannerie

Patrick Lambert
Tél. 05.49.80.82.41

Paysage

Nicolas Coupri
Tél. 06.73.44.77.00

Travaux Agricoles

Jean-Claude Enond
Tél. 06.07.09.94.51

Travaux Publics Agricoles

Jean-Marie Moreau
Tél. 05.49.80.81.57

Travaux Publics, Engins de Chantier

Emmanuel Cailleau
Tél. 05.49.80.87.55

Bocage Avenir Couture

(façonnier de l'habillement)
Tél. 05.49.80.86.11

GSCM

(serrurerie chaudronnerie)
Tél. 07.77.89.17.89

M.T.I.

(équipements de production, machines spéciales)
Tél. 05.49.80.58.62

S.A.R.L. Marolleau

(négoce et transport de volailles et lapins vivants)
Tél. 05.49.72.82.43

SAS Violleau

(production engrais et amendements naturels)
Tél. 05.49.72.82.82

SLT (transports)

Tél. 05.49.74.51.43

Transports Ayrault

(animaux vivants)
Tél. 05.49.80.05.91

Médecins, Pharmacie, Infirmières

Docteur

Jean-Paul Chevance
Tél. 05.49.80.86.70

Docteur

Stéphane Delabroye
Tél. 05.49.80.89.96

Pharmacie

Corinne Thomas
Tél. 05.49.80.87.23

Infirmières

Nicole Jadeau et Estelle Martineau
Tél. 05.49.80.84.46



Concours « Mon Bô Sapin »

La commune de La Forêt sur Sèvre, en partenariat avec les Comités des fêtes de Montigny, La Ronde et Saint Marsault, a organisé à l'occasion du Téléthon et du spectacle « Bô Mimi la Chenille » le samedi 5 décembre, un concours de créations de sapins sur le thème du développement durable. Un concours ouvert à tous les habitants de la commune entre 3 et 99 ans !

Objectif : réaliser par équipe de 2 à 5 personnes (majoritairement de la commune), en famille, entre amis, à l'école, dans le cadre des TAP... un sapin original (entre 50 et 70 cm de hauteur) sur le thème du développement durable et recycler les objets du quotidien ! Les « bô sapins » ont été exposés dans la salle Maxime Tricoire, le jour du Téléthon.

**30 créations originales, 118 participants très imaginatifs !
3 prix décernés !**

Prix catégorie « groupe »

- > Clémence et Etienne Monot
- > Charly et Agathe Touchard

Prix catégorie « famille »

- > Nathan Morisset
- > Justine Enond
- > Jean-Claude Enond

Prix catégorie « Temps d'Activités Périscolaires - TAP »

- 5 élèves de l'école publique des Quatre Saisons (Montigny)
- > Gary Boulin
- > Anthony Objois
- > Sorenzo Objois
- > Lussy Pechereau
- > Mattéo Schone



Prix concours catégorie TAP



Prix concours catégorie famille



Prix concours catégorie groupe
Représenté par Charly Touchard et Clémence Monot

L'année 2015 en images



Téléthon spectacle Bô Mimi la Chenille - 5 décembre



Concert du groupe « Fantaisie » à la Chapelle de l'Ouvroir - 21 juin - par



Visite



Cérémonie commémorative à Saint Marsault - 8 mai





l'Association des Amis du Patrimoine du Grand La Forêt



Téléthon repas - 5 décembre



estivale à la Ronde - 27 juillet



Plantation d'une haie bocagère à l'Orée du Bois par les élèves des écoles de La Forêt sur Sèvre
10 décembre



Journées du Patrimoine - 20 et 21 septembre - par l'Association des Amis du Patrimoine du Grand La Forêt



EN 2016...

Approbation du nouveau PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme à l'échelle de la commune. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe des règles générales d'utilisation du sol.

En juillet 2012, la commune délibère et prescrit la révision du plan local d'urbanisme. Le cabinet Ecce Terra est désigné pour accompagner la commune dans sa démarche. Diverses phases de concertation ont été menées dont notamment :

> une rencontre avec les exploitants agricoles de la commune pour expliquer les tenants et aboutissants du P.L.U. sur l'activité agricole en décembre 2012,

> une réunion publique de présentation du diagnostic et des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) organisée en septembre 2013,

> une exposition publique en mairie sur le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables en 2013,

> une exposition publique en mairie principale et mairies annexes sur les documents réglementaires du PLU (plans de zonage, règlement, orientations d'aménagement) organisée de juin à juillet 2015. C'est à ce titre qu'un Trèfle spécial PLU a été distribué en juin 2015 aux habitants, les invitant à venir consulter le projet. A noter : tous les documents réglementaires étaient en ligne sur notre site internet.

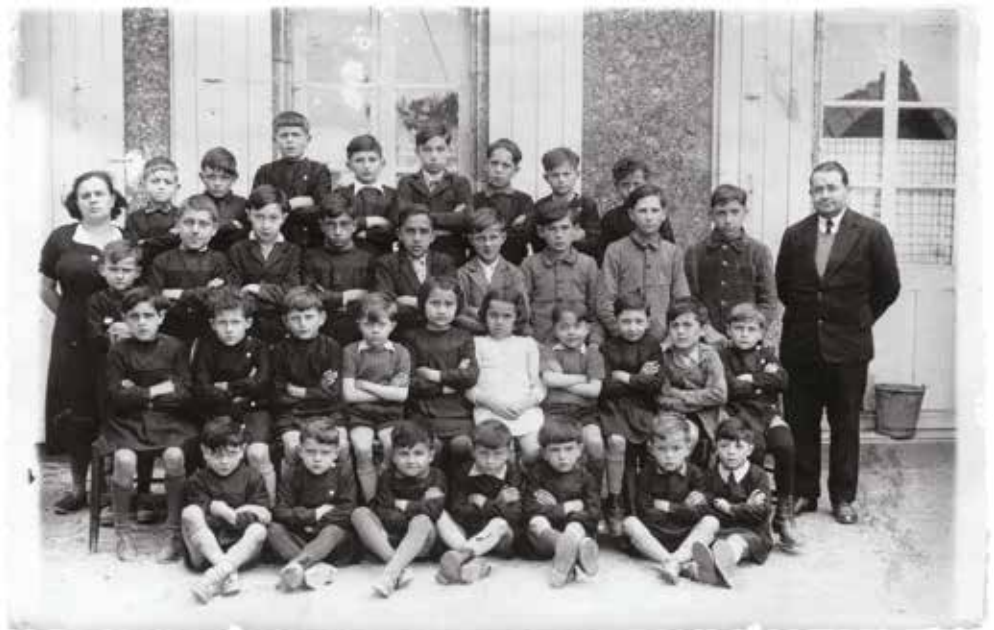
Après consultation des personnes publiques associées l'été 2015 (État, Chambre d'Agriculture, Département...), une enquête est ouverte en destination des habitants. Un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif a tenu du 9 décembre 2015 au 11 janvier 2016 des permanences (4 au total, en semaine et le week-end) et un registre a été mis à disposition des habitants. A partir des avis émis par les personnes publiques associées et des remarques du commissaire enquêteur, la commune va émettre en mars 2016 un avis sur l'approbation du PLU. C'est ensuite à l'Agglo2B qu'il reviendra d'approuver le PLU puisqu'elle a repris la compétence depuis novembre 2015. A suivre...



Collecte de photos...

A l'occasion de la réhabilitation de l'école publique des Quatre Saisons de Montigny, la commission « Communication - Valorisation du patrimoine culturel » souhaite engager une collecte de photographies anciennes des écoles de la commune... première étape d'un travail autour de la mémoire de notre commune. A suivre dans le prochain numéro du Trèfle « printemps »...

Reconnaissez-vous des personnes sur cette photo, prise dans les années 1940 à l'école publique de Montigny...



1^{ère} ligne, de gauche à droite : Anne-Marie Migeon Institutrice, Guy Delahaye (la Vêrardière), Gérard Rousselot (l'Ardillay), Jean Cousineau (la Papinière), Joseph Rousselot (la Bourrelière), André Hérault (le bourg), Henri Bodin (La Roche au Cou), René Gonnord (la Louisière), Maurice Gonnord (le Beugnon).

2^{ème} ligne de gauche à droite : Maurice Rousselot (la Bourrelière), Jacques Morisset (la Preuille), Michel Bedon (le bourg), Jean Guéret (le bourg), Robert Ferchaud (la Gallardière), Roger Bertrand (le Beugnon), Gaston Gonnord (la Louisière), Robert Gonnord (la Louisière), ? Gonnord, Claude Migeon instituteur.

3^{ème} ligne de gauche à droite : Joseph Bodin (la Roche au Cou), Joseph Vergnaud (le Beugnon), Marcel Rouger (le Breuil), Jacques Migeon (le bourg), Léa Baudouin (la Marvalière), « Nénette » Migeon (le bourg), Jean-Claude Migeon (le bourg), Hubert Rousselot (la Bourrelière), Paul Baudouin (la Marvalière), Marc Gazeau (la Gallardière).

4^{ème} ligne de gauche à droite : Eugène Bodin (la Roche au Cou), Marcel Gazeau (la Gallardière), Jean Clochard (le Beugnon), René Brossard (la Grand Maison), Alexandre Gonnord (le Beugnon), ?, Robert Jadeau (le Poirier).